



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :
Complexité, Innovation, Activités Motrices et Sportives
CIAMS
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université Paris-Sud
Université d'Orléans



Novembre 2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section
des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M. Jean-Jacques TEMPRADO, président
du comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Complexité, Innovation, Activités Motrices et Sportives
Acronyme de l'unité :	CIAMS
Label demandé :	Equipe d'Accueil
N° actuel :	EA 4532
Nom du directeur (2013-2014) :	M. Manh-Cuong Do
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M. Michel-Ange AMORIM

Membres du comité d'experts

Président :	M. Jean-Jacques TEMPRADO, Université d'Aix-Marseille
Experts :	M. Jean GRIFFET, Université d'Aix-Marseille M. Nicolas MICHINOV, Université Rennes 2 M ^{me} Isabelle OLIVIER, Université de Grenoble 1 (représentante du CNU)
Délégué scientifique représentant de l'AERES :	M ^{me} Régine SCELLES
Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M. Etienne AUGE, Université Paris-Sud M ^{me} Christine ROUSSELLE, Université d'Orléans



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Laboratoire CIAMS (Complexité, Innovation, Activités Motrices et Sportives, EA 4532) est issu d'un regroupement, à la suite des recommandations du Conseil Scientifique de Paris-Sud, d'une EA (Laboratoire Contrôle Moteur et Perception, EA 4042, DS5) et de deux JE (Laboratoire Psychologie des Pratiques Sportives, JE 2494, DS6 et Laboratoire Sports, Politique et Transformations Sociales, JE 2496, DS6). Ces trois Laboratoires avaient été créés en 2006 à la suite de l'éclatement de l'EA 1609 (Centre de Recherches en Sciences du Sport).

Dans le présent contrat, il est composé de trois équipes, équipe CMP (Contrôle Moteur et Perception), équipe RIME (Risque, Intervention, Mouvement, Equilibre) et équipe SPOTS (Sports, Politique et Transformations Sociales).

Le potentiel humain en début du contrat 2010-2014 était de 26 enseignants-chercheurs (dont 1 IUF) et 7 chercheurs associés, dont 13 HDR, et 1 BIATSS.

En octobre 2013, l'effectif est de 38 enseignants-chercheurs et de 7 chercheurs associés (dont 22 HDR), assistés de 1 BIATSS et 1 ITARF. Ceci, à la suite de départs qui ont été compensés d'une part par des recrutements de statutaires et, d'autre part, par l'intégration de nouveaux membres grâce à une convention de tutelle secondaire exercée par l'Université d'Orléans.

Le Laboratoire est situé dans l'UFR STAPS au Bât 335 de l'Université de Paris-Sud à Orsay. Il dispose de 400 m², incluant 6 salles d'expérimentation, et 7 salles/bureaux dans lesquels sont installés 30 permanents et 19 doctorants. Le laboratoire dispose, par ailleurs, à l'Hôpital Bicêtre (Université Paris-Sud) dans le service d'orthopédie, distant de 25 km de l'UFR, d'une salle de 15 m² équipée pour l'analyse du mouvement normal et pathologique.

Équipe de direction

M. Manh-Cuong Do (directeur actuel) et M. Michel-Ange AMORIM (futur directeur)

Nomenclature AERES

SHS4_2 Psychologie

SHS4_4 Sciences et techniques des activités physiques et sportives

SHS2_4 Sociologie, démographie



Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	38	37
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	5	5
N4 : Autres enseignants-chercheurs (associé)	1	1
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	2
TOTAL N1 à N6	46	45

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	36	
Thèses soutenues	48	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *		
Nombre d'HDR soutenues	7	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	21	23



2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le bilan présenté par l'unité de recherche CIAMS est globalement très positif.

La quantité et la qualité des publications scientifiques, le flux des étudiants, le volume de l'activité contractuelle, le rayonnement, l'attractivité et l'ouverture au monde socio-économique témoignent de l'activité soutenue des enseignants-chercheurs de l'unité au cours de la période 2008-2013.

De plus, l'unité de recherche s'est réorganisée en fusionnant des équipes et en intégrant des enseignants-chercheurs de l'université d'Orléans. Cela a permis de donner plus de cohérence à la relation entre le bilan et le projet, tout en augmentant le périmètre humain et scientifique de l'unité.

La position de leader du laboratoire dans le projet d'Institut des Sciences du Mouvement renforce l'appréciation très positive du comité.

Quelques points faibles peuvent cependant être relevés.

Le premier porte sur la gouvernance de l'unité qui ne semble pas poser de problèmes majeurs, mais qui est un peu sous-dimensionnée par rapport au nouveau périmètre des activités et aux objectifs visés pour le prochain contrat.

Le second concerne les activités de Recherche et Développement, dont les objectifs prospectifs et les moyens dédiés au sein de la cellule « Recherche et Innovation » restent mal définis au regard des objectifs ambitieux de l'unité.

Enfin, les surfaces disponibles pour les locaux expérimentaux et les bureaux sont tout juste suffisantes et pourraient constituer, dans un futur proche, un facteur limitant le développement de l'unité.

Cette appréciation très positive doit cependant être nuancée selon qu'elle concerne l'équipe MHAPS ou l'équipe SPOTS.

Pour l'équipe MHAPS, le bilan est globalement très bon, en volume, en diversité et en qualité. Cependant, sur les 4 axes qui composent le bilan et figurent dans le projet, seuls 3 sont en parfaite cohérence avec les ambitions affichées de l'unité et remplissent les critères d'excellence attendus pour ce qui concerne la production scientifique, l'activité contractuelle et la visibilité internationale.

Pour l'équipe SPOTS, le bilan est globalement bon, mais cette appréciation repose principalement sur les activités déployées dans l'axe « Marketing du sport », qui répond le mieux, dans son domaine spécifique, aux critères de qualité pour la production scientifique, la visibilité internationale et l'activité contractuelle.

En revanche, le bilan de l'axe « Politiques publiques et stratégies des organisations sportives » est moins étoffé et souffre de plusieurs faiblesses : i) les activités scientifiques restent très limitées à la communauté franco-française, tant pour ce qui concerne les publications que la participation à des manifestations, et ii) les activités comportent trop de thématiques en regard du nombre d'enseignants-chercheurs impliqués. Ceci donne au bilan un caractère disparate. De plus, les activités ne s'appuient pas suffisamment sur l'ensemble des moyens humains disponibles et des compétences qui apparaissent à travers les publications.

Le comité tient également à souligner la différence existant entre l'appréciation qu'il porte sur le bilan et celle qui concerne le projet.

Le projet présenté par l'unité de recherche CIAMS prolonge, quasiment à l'identique, les thématiques et l'organisation des activités de recherche qui figurent dans le bilan. De fait, tout en étant globalement bon, le projet présente les quelques points faibles soulignés pour le bilan, probablement parce que l'équipe a manqué de temps pour définir les thématiques et les objectifs scientifiques prioritaires, en y associant les moyens humains optimaux.

De fait, seuls quelques aménagements ont été consentis dans les différents axes de recherche par rapport au bilan. En conséquence, les enseignants-chercheurs publiants ne sont pas toujours « utilisés » de façon optimale et les rapprochements thématiques qui pourraient stimuler les synergies de collaboration au sein de l'unité, restent insuffisants.



Dans cette perspective, l'unité a commencé à mener une réflexion, avec la création de deux thématiques transversales (variabilité inter-individuelle et modélisation). Cependant, leurs modalités d'opérationnalisation restent encore assez floues.

Ainsi, en l'état, le projet accorde une trop large place à la juxtaposition de thématiques portées par des enseignants-chercheurs isolés ou dont le niveau de publication est souvent insuffisant (y compris pour ce qui concerne les chercheurs associés).

Toutefois, le potentiel du projet est réel et la cohésion au sein de l'unité est bonne, ce qui constitue un atout pour sa visibilité, sa place dans l'environnement local et sa pérennité.

Le comité estime que le contenu et les contours thématiques du projet pourraient être facilement et significativement améliorés en le recentrant davantage autour des principaux points forts de l'unité. Ces aménagements rendraient le projet plus cohérent encore avec le futur Institut des Sciences du Mouvement et permettraient ainsi à l'unité de répondre aux objectifs d'excellence visés par l'unité.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité de recherche CIAMS possède indéniablement plusieurs points forts qui permettent d'être confiant sur le fait qu'elle atteindra les objectifs fixés pour le prochain contrat.

Tout d'abord, elle possède plusieurs enseignants-chercheurs très productifs en matière de publications et une majorité de bons publiants sur lesquels elle peut adosser son projet et viser l'excellence.

Ensuite, grâce aux synergies parfaitement établies avec l'UFR et l'Ecole Doctorale, l'unité de recherche CIAMS s'inscrit pleinement dans l'environnement des formations associées à ses domaines de recherche, tant au niveau master qu'au niveau doctoral.

En effet, le CIAMS participe pleinement à la formation des étudiants de Master et il est un des acteurs principaux de l'Ecole Doctorale 456, dont la direction est d'ailleurs assurée par un membre de l'unité de recherche. En conséquence, il bénéficie chaque année d'un flux d'étudiants de master et de plusieurs allocations de recherche (3-4/an).

Un autre point fort réside dans le fait que le CIAMS est pleinement inséré dans l'environnement universitaire local dont il est un acteur dynamique, important et visible. En particulier, l'unité de recherche est à l'initiative du projet d'Institut des Sciences du Mouvement Demy-Vaucanson dont la création donnerait à son projet, en l'élargissant considérablement, une dimension réellement novatrice, à fort impact socio-économique.

L'UR CIAMS a su développer un rayonnement, une ouverture sur l'environnement socio-économique et une attractivité qui lui permettent de bénéficier d'une activité contractuelle importante et de développer des collaborations externes, nombreuses et de qualité. De plus, la présence de PU-PH dans l'unité et les relations qu'ils assurent avec le milieu hospitalier contribuent fortement à la qualité des activités et du projet.

Un autre indicateur de cette attractivité est l'intégration d'un groupe d'enseignants-chercheurs de l'université d'Orléans, qui ajoute la dimension physiologique aux recherches déjà pluridisciplinaires effectuées au sein de l'unité de recherche.

La majeure partie des activités développées par les enseignants-chercheurs de l'équipe en SHS s'inscrit dans une dynamique de publication et de visibilité internationale qui, associée à la large ouverture sur le monde socio-économique, participe de façon significative aux objectifs affichés par l'unité de recherche et justifie l'existence de deux équipes.



Points faibles et risques liés au contexte

Au chapitre des risques, sans aucun doute, celui constitué par la non création de l'Institut des Sciences du Mouvement ne doit pas être négligé. Sans hypothéquer l'existence ou la qualité de l'unité de recherche, si ce projet venait à échouer, le caractère novateur et prometteur du projet de l'unité de recherche serait largement entamé. Le comité espère vivement que le projet d'institut aboutira favorablement.

Un autre risque est celui lié à l'échec éventuel de l'intégration des enseignants-chercheurs de l'université d'Orléans en raison de l'éloignement géographique et des difficultés occasionnées pour la réalisation des travaux expérimentaux.

Le point faible du projet scientifique réside dans la présence de thématiques dont le comité ne voit pas comment elles pourraient, dans le futur, atteindre le niveau d'excellence visé légitimement et de façon réaliste par l'unité de recherche. Conserver ces thématiques en l'état dans le projet pourrait faire courir le risque d'hypothéquer le bilan au terme du prochain contrat.

Bien que l'on note un nombre important de doctorants financés par une allocation de recherche (3-4 par an depuis plusieurs années), le recrutement de doctorants engagés dans des activités professionnelles, est encore trop fréquent dans l'unité de recherche. Cela s'avère être une fausse bonne solution qui conduit souvent à dépasser la durée de thèse fixée par l'Ecole Doctorale ou à des difficultés pour remplir les exigences de publications.

La cellule « recherche-innovation-valorisation » peine à être davantage que la somme des activités contractuelles développées par les différents enseignants-chercheurs (voir recommandations). Par ailleurs, le comité a noté l'absence de contrat européen dans le laboratoire.

En dépit de la présence d'un règlement intérieur, le comité a perçu une certaine imprécision dans les règles de gouvernance du laboratoire qui prévalent lorsque des arbitrages difficiles sont/seront nécessaires (par exemple : répartition des allocations, répartition du budget, profils des postes au recrutement, présence dans les conseils, rôle des responsables d'équipes, place des étudiants...).

Les locaux sont notoirement insuffisants, tant pour les activités expérimentales que pour l'accueil des doctorants et enseignants-chercheurs. Ce point ne relève pas de la responsabilité de l'unité de recherche mais peut impacter l'activité des enseignants-chercheurs. Il serait souhaitable que des solutions soient trouvées dans le court terme afin de mettre en correspondance l'ambition de l'unité de recherche et les moyens pour atteindre ses objectifs.

Recommandations

Le comité recommande vivement de re-travailler le projet selon deux grandes directions :

Pour l'équipe MHAPS, le comité suggère :

De supprimer l'axe 4 et de redistribuer une partie de ses activités dans l'axe 3 et dans la cellule « recherche-innovation-valorisation ». Afin de favoriser les collaborations internes entre des chercheurs qui développent des thématiques voisines sans collaborer (par exemple sur les thèmes de l'attention, de la cognition, des marqueurs physiologiques du stress).

Pour l'équipe SPOTS, cela concerne l'axe 1, le comité suggère :

De resserrer les domaines d'investigation autour du thème de la description et de la compréhension des dynamiques locales. La réalisation de ce travail ne peut prétendre toutefois à une pleine efficacité que s'il s'appuie sur l'analyse des pratiques sportives (deux recrutements récents ont apporté des ressources importantes dans ce domaine).

Le comité incite donc l'équipe à envisager le développement de ce dernier thème, qui deviendrait commun aux deux équipes. En effet, l'analyse des pratiques (et, par extension, des comportements de consommation) paraît aussi indispensable à l'appréciation des politiques locales qu'à la compréhension des singularités du marketing sportif.



D'autres points peuvent être mentionnés :

- La participation à des contrats européens doit faire l'objet d'efforts particuliers. Il faut également augmenter la participation à des projets ANR en tant que porteur ;

- Au regard du nombre d'enseignants-chercheurs et de doctorants qui composent l'unité, ainsi qu'au volume des contrats de l'unité, les outils de gouvernance doivent être affinés et mieux précisés. Le mode de gouvernance qui prévalait jusqu'ici doit faire place désormais à de vrais outils de prise de décision sur les points clés du fonctionnement collectif (représentation des enseignants-chercheurs dans les instances du laboratoire, définition des profils des recrutements, gestion et répartition du budget, rôle des responsables d'équipe...)

- Il serait souhaitable d'augmenter le nombre de post-doctorants et les sources de financements externes ;

- Il est indispensable d'affiner la structuration de la cellule « recherche-innovation-valorisation » et de mieux définir ses objectifs et ses moyens. Notamment, il faut définir collectivement le profil de l'ingénieur de recherche et/ou d'un chargé de projet pour piloter les activités de la cellule sur la base d'objectifs clairs ;

- L'insertion des enseignants-chercheurs de l'équipe SPOTS dans l'Institut des Sciences du Mouvement n'étant pas prévue, on ne peut que recommander aux membres de cette équipe de se rapprocher des projets structurants en SHS qui se développent sur le site.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

La production scientifique de l'unité de recherche CIAMS est très bonne en quantité (312 ACL, 66 ouvrages ou chapitres). Elle est également bonne en qualité comme en témoignent les revues cibles pour les publications (IF > 3) et le nombre d'articles qui ont un nombre de citations supérieur à 20. 48 thèses ont été soutenues et 36 sont en cours.

Plus de 200 communications dans des congrès internationaux ont été réalisées et 2 brevets ont été déposés.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le rayonnement et l'attractivité de l'unité de recherche CIAMS sont excellents. Cela se traduit par un grand nombre d'invitations des enseignants-chercheurs qui la compose pour donner des conférences et des séminaires, en France et à l'étranger (63), ou encore pour intervenir dans les médias (143).

L'unité de recherche attire des professeurs étrangers pour des séjours de courte durée et développe de nombreuses collaborations externes. Cependant, le nombre de post-doc étrangers séjournant dans l'unité reste encore un peu en dessous de ce que l'on pourrait attendre, compte tenu de l'attractivité et du rayonnement global de l'unité de recherche.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

L'UR CIAMS développe de très bonnes interactions avec l'environnement social, économique et culturel, à la fois au plan local et national. Sur le plan local, ces interactions s'incarnent dans le projet d'Institut des Sciences du Mouvement qui, à l'initiative du CIAMS et sous son leadership, fédère un grand nombre de laboratoires de renom au sein de l'université.

Sur le plan national, ces interactions se traduisent notamment par un volume important de contrats industriels, de contrats avec les partenaires fédératifs et des thèses CIFRE.

Pour aller plus loin encore, l'équipe SHS, qui développe de nombreuses interactions au plan national, doit mieux s'insérer dans le tissu local, à travers les projets spécifiques qui concernent les SHS.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Le mode de gouvernance de l'unité manque de clarté, notamment pour ce qui concerne les règles de décision sur les points clés qui déterminent son évolution (recrutements, allocations...). À cet égard, le souci légitime de ménager une place pour chacun dans le projet ne doit pas s'effectuer au détriment des objectifs d'excellence qui garantissent l'avenir et la visibilité de l'unité. Ainsi, la discussion ne semble pas avoir été suffisamment approfondie sur les thématiques et les objectifs scientifiques prioritaires du projet, le mode de gestion et de fonctionnement de l'unité et la politique de la cellule d'innovation.

Une clarification des priorités à moyens et longs termes ainsi que leur appropriation par l'ensemble des personnels permettra la mise en place d'une gouvernance acceptée et reconnue, capable d'impulser les adaptations nécessaires en cohérence avec le projet d'Institut des Sciences du Mouvement et, plus largement, avec la politique de l'Université.



Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

L'implication de l'unité de recherche CIAMS dans la formation par la recherche est très bonne, en qualité et en quantité. Il est vrai que l'unité bénéficie de la présence de plusieurs masters au sein de l'UFR STAPS et, dans un futur proche, de la school « Sciences du Mouvement Humain ». La plupart des enseignants-chercheurs sont impliqués dans ces formations, permettant ainsi aux étudiants de bénéficier de la formation à et par la recherche.

Cette implication est renforcée par la présence d'une Ecole Doctorale spécifique, pilotée par un membre de l'unité, et dont le CIAMS est un acteur dynamique et important, notamment parce que ses enseignants-chercheurs interviennent dans les séminaires de l'Ecole Doctorale.

Accueillant chaque année 3 ou 4 doctorants financés, le CIAMS participe pleinement à sa mission de formation à la recherche au plus haut niveau.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le projet de l'unité de recherche CIAMS s'inscrit dans une stratégie de développement à moyen et à long terme au sein de l'environnement scientifique local, à travers la mise en place d'un Institut des Sciences du Mouvement, regroupant des laboratoires à vocation technologique.

Le contenu scientifique du projet présenté par l'unité de recherche CIAMS est parfaitement cohérent avec cette stratégie.

Il faut noter cependant que le projet d'Institut ne prévoit pas l'intégration de l'équipe SPOTS qui, à l'instar de l'équipe MAHPS, devrait déployer rapidement les efforts nécessaires pour rejoindre les projets structurants en SHS susceptibles de voir le jour au sein de l'université.

Pour autant, en l'état, le projet scientifique présenté par l'unité de recherche comporte quelques faiblesses non rédhibitoires mais qu'il importe de corriger pour donner à l'unité de recherche des moyens à la hauteur de ses ambitions.

Suite à sa visite, le comité suggère que cela pourrait passer par une réorganisation des axes thématiques au sein des équipes MHAPS et SPOTS pour les rendre plus conformes aux ressources humaines disponibles dans l'unité.

Le comité suggère, de ce point de vue, de ne conserver que les thématiques : i) qui ont le meilleur potentiel pour remplir les critères d'excellence, de visibilité internationale et de valorisation socio-économique, ii) qui favorisent les synergies de collaborations pluridisciplinaires au sein du laboratoire et iii) qui sont susceptibles de positionner l'unité comme leader de projets ANR ou de projets européens.

Dans cette perspective, le rôle de la gouvernance est primordial pour aider chacun à trouver sa place dans l'unité. Tout doit être fait, de ce point de vue, pour encourager les enseignants-chercheurs les moins productifs à travailler en collaboration avec les enseignants-chercheurs à fort potentiel scientifique, leaders sur des thématiques.

Il en est de même pour les chercheurs associés au laboratoire, en nombre trop important dans le projet, mais dont certains devraient cependant pouvoir trouver des perspectives de travail leur permettant de devenir plus productifs.



4 • Analyse équipe par équipe

Équipe 1 : Mouvement Humain, Adaptation, et Performance Sportive (MHAPS)

Nom du responsable : (responsable d'équipe non encore désigné, uniquement des responsables d'Axe)

Effectifs

Effectifs de l'équipe	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	30	29
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	3	3
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	1	1
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	34	33

Effectifs de l'équipe	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	31	
Thèses soutenues	33	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	6	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	18	20



• Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

L'équipe MAHPS résulte du regroupement de deux équipes figurant dans l'ancienne organisation du laboratoire.

Bien que cette organisation perdure encore aujourd'hui, la présentation d'un bilan par axes (tels qu'ils apparaîtront dans la future organisation) et non par équipes (comme dans la configuration actuelle) a été appréciée par le comité. Elle a permis de mieux apprécier la cohérence entre le bilan et le projet.

L'équipe MHAPS a publié 277 articles ACL dont certains dans des revues à fort IF (9.0) et bon nombre des revues ayant des IF > 3. Le nombre moyen de citations est satisfaisant.

Tous les statutaires sont publiants même si le taux de publication est inégal entre les enseignants-chercheurs impliqués dans le bilan et le projet.

Le comité note la présence de quelques enseignants-chercheurs très productifs en quantité et en qualité. 34 thèses ont été soutenues mais tous les doctorants ne sont pas publiants sur le critère fixé par le CNU 74ème section, c'est à dire 2 publications en fin de thèse. Cela résulte peut être des critères de l'Ecole Doctorale à laquelle participe l'unité, qui sont plus souples que ceux du CNU (1 publication acceptée).

Cependant, on ne peut que suggérer à la gouvernance du laboratoire d'infléchir progressivement ses exigences vers celles du CNU. Cela devrait avoir un effet structurant sur la productivité.

Parmi les quatre axes qui organisent le bilan, 3 sont très productifs, lisibles et cohérents avec les orientations prioritaires et les objectifs d'excellence de l'unité (axe 1, 2 et 3).

Le quatrième axe comporte des thématiques redondantes avec celles des axes 1, 2 et 3 ou des thématiques peu porteuses dans le contexte international ce qui peut nuire à la lisibilité globale des activités de l'unité.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le rayonnement et l'attractivité académiques de l'équipe MHAPS sont très bons comme en témoigne le volume des contrats de soutiens institutionnels, le nombre de collaborations externes au laboratoire et la participation à des projets ANR. À cela s'ajoute la position de leader de l'équipe MHAPS dans le futur institut des Sciences du Mouvement.

Une réserve porte sur le nombre de chercheurs post-doctorants, encore insuffisant, qui ont séjourné dans le laboratoire. Un effort doit être consenti dans ce domaine, comme pour celui du pilotage de projets ANR et de la participation à des consortiums européens.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Le volume des contrats industriels et ANR obtenus par l'équipe MHAPS (en augmentation au cours des années) ainsi que le dépôt de deux brevets, traduisent un réel succès dans les efforts des enseignants-chercheurs de l'équipe pour s'ouvrir sur l'environnement économique. On note cependant que tous les enseignants-chercheurs ne sont pas également impliqués dans ces activités contractuelles.

Ce point pourrait être amélioré, ce qui permettrait d'accorder une plus grande place aux doctorants CIFRE dans l'unité. Par ailleurs, il est nécessaire de privilégier les gros contrats collectifs, portant sur des thématiques à forts enjeux scientifiques et de valorisation, plutôt qu'un « saupoudrage » de petits contrats sur des thématiques qui risquent de renforcer l'isolement scientifique et l'entre soi de certains enseignants-chercheurs de l'unité.

Une réflexion approfondie sur la structuration et les objectifs de la cellule « recherche-innovation » permettrait certainement de progresser significativement dans cette voie.



Appréciation sur l'organisation et la vie de l'équipe

Bien que les relations inter-personnelles semblent bonnes au sein de l'unité, le « sociogramme » des co-signatures entre les membres du laboratoire fait apparaître un déficit dans les interactions fonctionnelles (scientifiques), alors même que certaines thématiques se prêteraient parfaitement à des éclairages pluridisciplinaires. Une modification de l'organisation des axes de l'équipe MHAPS (suppression de l'axe 4) devait pouvoir favoriser les collaborations internes.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

La plupart des membres de l'équipe est impliquée dans la formation par la recherche, soit au niveau des enseignements de Master, à travers les séminaires de l'Ecole Doctorale, ou par l'encadrement des étudiants doctorants.

La direction de l'Ecole Doctorale est assurée par un membre de l'équipe, ce qui est illustratif de l'implication de l'équipe.

Les enseignants-chercheurs de l'équipe MHAPS manifestent une réelle motivation pour la formation à et par la recherche.

Leur implication est déterminée par les possibilités offertes par les maquettes des formations.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

La stratégie de l'équipe MHAPS à moyen et long terme lui permettra de se positionner comme leader du futur Institut des Sciences du Mouvement. Le projet scientifique est globalement cohérent avec cette stratégie. Articulé autour des axes qui composent le bilan, le projet capitalise sur ses points forts. Il souffre aussi de ses points faibles c'est-à-dire, principalement, ceux de l'axe 4. Compte tenu de cela, le comité de visite formule des suggestions pour remédier à cette situation dans le chapitre « recommandations générales ».

Conclusion

L'équipe MHAPS est le pilier principal du bilan et du projet de l'unité. Elle est aussi la garante des objectifs d'excellence et d'attractivité de l'unité. Cette situation la place dans un contexte très favorable pour le futur mais constitue aussi un défi de tous les instants, qu'il faudra relever.



Équipe 2 : Sports, Politique et Transformations Sociales (SPOTS)

Nom du responsable : (responsable d'équipe non encore désigné, uniquement des responsables d'Axe)

Effectifs

Effectifs de l'équipe	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	8	8
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	2
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	2
TOTAL N1 à N6	12	12

Effectifs de l'équipe	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	5	
Thèses soutenues	15	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	3	3



• Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

L'équipe SPOTS a produit 48 ACL, dont : 1 recensé dans la base SSCI, 1 AHCI, 18 AERES STAPS, 17 dans des revues mentionnées sur d'autres listes AERES, 10 articles indexés dans les bases EBSCO et/ou scopus, 1 figurant dans l'index copernicus. 25 articles ont été publiés dans des revues à comité de lecture, 45 ouvrages ou contributions à des ouvrages et 5 directions d'ouvrages ou de revues. Le bilan comporte également 48 communications avec actes dans des colloques internationaux et 80 communications orales sans actes dans des congrès.

La publication scientifique de l'équipe est globalement satisfaisante mais elle comporte des productivités extrêmement inégales des enseignants-chercheurs (de 1 à 18 articles au cours de la période). Elle masque aussi une différence importante entre les deux axes thématiques de l'équipe : l'axe 2 (« Marketing du sport ») est productif dans des revues internationales alors que l'axe 1 (« Politiques publiques et stratégies des organisations sportives ») reste limité à des revues francophones, voir franco-françaises. Pour cet axe, l'effort semble avoir porté davantage sur la participation à des congrès et colloques que sur la publication dans des revues de haut niveau.

La production globale de l'équipe pourrait être améliorée qualitativement par la production d'articles dans des revues internationales de bon niveau, notamment pour l'axe 1.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Les contrats de recherche obtenus révèlent une activité soutenue de recherche de financements. 3 contrats institutionnels ont été obtenus pour la période 2007 à 2010 et leur montant s'élève à 88 Keuros. 2 contrats industriels couvrent la période 2009-2013. Leur montant est de 71 Keuros. Le comité note que plus aucun contrat ne débute après 2010. L'interruption de la recherche de financements est un point faible puisqu'elle ne semble pas correspondre à la poursuite d'autres priorités scientifiques.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Si l'on considère les signatures individuelles et les co-signatures comme des indicateurs des collaborations entre les enseignants-chercheurs de l'équipe, il apparaît que plusieurs d'entre-eux travaillent isolément.

Cependant, des relations fortes avec l'université de Rouen ont été établies grâce au recrutement d'un Maître de Conférences mais ce recrutement ne semble pas avoir donné lieu à des collaborations (exprimées par des publications ACL) au sein de l'équipe. Un réseau de collaborations entre 3 enseignants-chercheurs se dessine plus nettement dans l'axe 2, sur les thèmes liés aux événements sportifs (branding, sponsorship).

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'équipe

Les orientations de recherche s'ordonnent selon deux axes : Les politiques sportives et stratégies des organisations sportives et le marketing du sport. A propos de ce dernier axe, le projet insiste sur la nécessité de mieux comprendre le comportement des pratiquants par une approche sociologique et démographique. Le comité s'étonne que cette nécessité ne s'impose pas aussi pour l'axe 1, qui vise à décrire et comprendre les politiques publiques et les stratégies des organisations sportives. Il estime en effet, que l'on peut véritablement évaluer et orienter des politiques publiques et des organisations indépendamment des usagers (ou des acteurs, selon le modèle théorique auquel on se réfère).



La stratégie proposée semble très fragile concernant la définition des moyens à mettre en œuvre pour atteindre des objectifs d'excellence. De ce point de vue, malgré le départ de trois enseignants-chercheurs qui portaient le thème de l'analyse des pratiques sportives et de la sociologie des consommations, l'équipe dispose encore de ressources humaines qui pourraient être mieux valorisées et pourraient ainsi fournir des données indispensables à la connaissance des pratiquants. La thématique du genre, liée aux activités physiques et sportives et appréhendée dans une perspective sociologique et sociohistorique, abordée par un membre de l'équipe (6 ACL sur le quadriennal) mériterait d'être complètement intégrée, ce qui n'est pas le cas actuellement. De même, le thème des relations entre espace et pratiques sportives et de loisir, porté par un Enseignant Chercheur qui a intégré l'équipe en septembre 2012, pourrait parfaitement être mis en perspective avec cet objectif. Enfin, la thématique des sports de nature, qui a donné lieu à publications, mériterait peut-être d'être incorporée.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

15 thèses ont été soutenues de 2008 à juin 2013 mais seulement 4 doctorants ayant obtenu leur diplôme durant cette période ont publié dans des revues ACL. Pour autant, un de ces doctorants a bénéficié d'un recrutement interne comme Maître de Conférences, ce qui conduit à se poser des questions sur la manière dont l'équipe entend poursuivre des objectifs d'excellence.

On ne peut qu'inciter l'équipe à définir comme un objectif prioritaire la participation systématique des étudiants au travail de publication d'articles ACL.

En début de quadriennal, 4 allocations de recherche (2 en 2008, 1 en 2009, 1 en 2010) ont permis de financer des thèses. L'utilisation de postes d'ATER (2 en 2010, 1 en 2012) caractérise plutôt la seconde partie du quadriennal, ce qui n'est guère propice au recrutement ultérieur des doctorants comme enseignants-chercheurs dans d'autres universités.

La direction de thèses financées par des contrats apparaît comme une orientation qu'il convient d'encourager.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

La portée scientifique du projet se trouverait considérablement renforcée si la nature des modèles théoriques utilisés était présentée, au moins dans ses grandes lignes.

Une réflexion approfondie sur les outils méthodologiques utilisés, pourrait renforcer le caractère scientifique du projet. Les domaines d'investigation pourraient être resserrés autour du thème de la description et de la compréhension des dynamiques locales, en s'appuyant sur l'analyse des pratiques sportives (deux recrutements récents ont apporté des ressources importantes dans ce domaine).

Le projet pourrait donc être considérablement renforcé par le développement de ce dernier thème, qui deviendrait commun aux 2 équipes, puisque l'analyse des pratiques et des comportements de consommation paraît indispensable à l'appréciation des politiques locales comme à la compréhension des singularités du marketing sportif.

Conclusion

La présence de l'équipe SPOTS donne à l'unité de recherche CIAMS une dimension pluridisciplinaire qui contribue à renforcer son ouverture sur le monde socio-economique et sa visibilité. Pour participer pleinement à la stratégie de développement de l'unité, l'équipe SPOTS doit cependant se donner les moyens de viser l'excellence en réorganisant les thématiques de son projet et en s'appuyant davantage sur les enseignants-chercheurs productifs de l'équipe.



5 • Déroulement de la visite

Dates de la visite :

Début : Jeudi 7 novembre 2013 à 9h00

Fin : Jeudi 7 novembre 2013 à 17h00

Lieu de la visite

Institution : UFR STAPS, Université Paris-Sud,

Adresse : 91405 ORSAY cedex

Locaux spécifiques visités : Locaux de l'unité de recherche

Déroulement ou programme de visite

8h00-11h30	Présentation bilan-projet
11h30-12h00	Huis-clos avec doctorants
12h00-13h00	Repas avec les membres de l'unité
13h30-14h00	Rencontre avec les représentants des tutelles
14h00-14h30	Rencontre avec le représentant de l'école doctorale
14h30-14h45	Rencontre avec la direction de l'unité
14h30-17h00	Huis clos comité pour préparation de la rédaction rapport



6 • Observations générales des tutelles

Le Président de l'Université Paris-Sud

à

Monsieur Pierre GLAUDES
Directeur de la section des unités de recherche
AERES
20, rue Vivienne
75002 Paris

Orsay, le 19 décembre 2013.

N/Réf. : 157/13/JB/LM/AL

Objet : Rapport d'évaluation d'unité de recherche
N°S2PUR150007527-COMPLEXITÉ, INNOVATION, ACTIVITÉS MOTRICES ET SPORTIVES -
0911101C

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez transmis le 29 novembre dernier, le rapport d'évaluation de l'unité de recherche
« COMPLEXITÉ, INNOVATION, ACTIVITÉS MOTRICES ET SPORTIVES - CIAMS », et je vous en remercie.

L'université se réjouit de l'appréciation portée par le Comité sur cette unité et prend bonne note de ses suggestions.

Veillez trouver ci-joint les observations de portées générales du directeur d'unité, M. Michel-Ange AMORIM.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.


Jacques BITOUN
Président
Bâtiment 300
91405 ORSAY cedex

LETTRE DE REPONSE DU CIAMS AU RAPPORT AERES

Orsay, le 18 décembre 2013

Monsieur le Président du comité de visite,
Madame et Messieurs les Experts,
Madame la Déléguée scientifique représentant l'AERES,

Cette lettre ne porte pas sur le bilan du CIAMS, ou des équipes, que le comité de visite a qualifié de « *globalement très positif* », mais plutôt sur les points faibles qui ont été identifiés et auxquels il conviendrait de remédier, sachant que « *L'unité de recherche CIAMS possède indéniablement plusieurs points forts qui permettent d'être confiant sur le fait qu'elle atteindra les objectifs fixés pour le prochain contrat.* » (cf. 2. *Appréciation sur l'unité. Avis global sur l'unité*).

Gouvernance

Remarques du comité AERES : Le comité de visite souligne la nécessité de mettre en place « *de vrais outils de décision sur les points clés du fonctionnement collectif* », de fixer « *des objectifs d'excellence qui garantissent l'avenir et la visibilité de l'unité* », les thématiques et les objectifs scientifiques prioritaires du projet, de mettre en place une gouvernance « *capable d'impulser les adaptations nécessaires en cohérence avec le projet d'Institut des Sciences du Mouvement* », en ne conservant que les thématiques « *qui favorisent les synergies de collaborations pluridisciplinaires au sein du laboratoire* » et « *qui sont susceptibles de positionner l'unité comme leader de projets ANR ou de projets européens.* » Par ailleurs, le comité indique que l'unité de recherche CIAMS « *possède plusieurs enseignants-chercheurs très productifs en matière de publications et une majorité de bons publiants sur lesquels elle peut adosser son projet et viser l'excellence* ». Toutefois, « *les enseignants-chercheurs publiants ne sont pas toujours « utilisés » de façon optimale et les rapprochements thématiques qui pourraient stimuler les synergies de collaboration au sein de l'unité, restent insuffisants.* ».

Réponses du CIAMS : Le comité AERES nous invite à identifier des thématiques et objectifs thématiques prioritaires dits « d'excellence » susceptibles de « *positionner l'unité comme leader de projets ANR ou de projets européens* ». La gouvernance que le CIAMS mettra en place visera en conséquence à définir des priorités dans l'attribution de moyens matériels/fonctionnement sur ses dotations récurrentes (hors contrats), et dans les profils des contrats doctoraux ou des recrutements de nouveaux collègues, en lien avec les thématiques dites d'Excellence (cf. « Défis sociétaux ») permettant de répondre à des AAP ANR et européens.

Toutefois, ne privilégier que les thématiques dites d'Excellence, reviendrait à stériliser la recherche. Aussi, les membres du CIAMS veilleront à ne pas oublier les thématiques de recherche ne correspondant pas forcément à des enjeux/défis sociétaux, mais qui favorisent la collaboration interdisciplinaire au sein du CIAMS, en impliquant au moins 3 E-C autour d'un projet collaboratif, et en visant des publications dans des revues à fort impact. Parmi les thématiques prioritaires susceptibles de mobiliser de nombreux E-C dans une perspective pluridisciplinaire, l'équipe MHAPS a identifié :

- o *La promotion de la santé par l'exercice*
- o *Etude du mouvement et comportement humain pour la robotique bio-inspirée : a) contrôle du mouvement ; b) l'interaction homme-robot, ou homme-avatar.*

Ces thématiques font partie du projet d'Institut Demenÿ-Vaucanson des Sciences du Mouvement, et sont également parmi les thèmes prioritaires de H2020 (cf. section ci-après).

En ce qui concerne SPOTS, l'équipe propose une réorganisation des thématiques qui permette aux membres de mieux collaborer, afin que le sociogramme ne fasse plus apparaître des individus isolés (cf. Annexe). Les co-directions de thèse seront aussi encouragées.

Nous avons détaillé en ANNEXE, l'ensemble des thématiques et questions scientifiques prioritaires pour chacune des deux équipes du CIAMS au CQ 2015-2019. Le règlement intérieur du CIAMS sera modifié en conséquence afin de refléter cette nouvelle structuration dans la composition du Bureau de Direction, et préciser le rôle du Conseil de la Recherche de l'UFR STAPS dans la gouvernance du projet du CIAMS au CQ 2015-2019. Enfin, nous avons pris soin de mettre en avant les collègues publiants très productifs, qui ont accumulé une certaine expérience, et qui souhaitent être moteurs dans l'animation des thématiques prioritaires du projet CIAMS au CQ 2015-2019.

Financements sur contrats (ANR, Europe)

Remarques du comité AERES : Le comité « a noté l'absence de contrat européen dans le laboratoire », et signale que « La participation à des contrats européens doit faire l'objet d'efforts particuliers. Il faut également augmenter la participation à des projets ANR en tant que porteur ». Cela permettrait « d'augmenter le nombre de post-doctorants et les sources de financements externes ». Il insiste sur la nécessité de « privilégier les gros contrats collectifs, portant sur des thématiques à forts enjeux scientifiques et de valorisation, plutôt qu'un « saupoudrage » de petits contrats sur des thématiques qui risquent de renforcer l'isolement scientifique et l'entre soi de certains enseignants-chercheurs de l'unité. »

Réponses du CIAMS : Les membres du CIAMS sont conscients de la nécessité d'émarger à plus de contrats ANR ou européens afin notamment d'augmenter le nombre de post-doctorants. A ce titre, nous pouvons déjà signaler que plusieurs E-C de MHAPS ont été impliqués dans les réponses aux AAP récents de l'ANR :

ANR, Appel à projets générique 2014 : « Les Grands Défis Sociétaux »

- « Cycle à Hybridation série avec gestion intelligente de l'énergie humaine » (porté par l'ESTACA, avec le CEREMH, et le CIAMS : F Prieur, F Cottin, I Siegler, AM Heugas de Panafieu, K Collomp, N Rieth, N Rebot)
- « RoboTouch » (porté par l'ENSTA, avec le LIMSI, et le CIAMS : C Le Scanff & MA Amorim)

ANR, APPR 2013 : "Apprentissages"

- « Apprendre implicitement les régularités de l'environnement » (porté par la MSHE-Ledoux Besançon avec A. Didierjean comme coordinateur; participation du CIAMS avec F Maquestiaux)

ANR « Jeunes Chercheurs »

- « Comment se développent les primitives motrices durant la 1ère année de vie ? » (porté par le CIAMS : B Berret & C Teulier)

Concernant les AAP Européens, notamment dans le cadre du projet d'Institut *Demenÿ-Vaucanson*, nous avons identifié plusieurs AAP (« Calls ») Européens auxquels les membres de MHAPS souhaitent répondre conjointement avec d'autres partenaires européens. Cela permettrait à la fois de répondre à la nécessité de « privilégier les gros contrats collectifs, portant sur des thématiques à forts enjeux scientifiques et de valorisation » et « d'augmenter le nombre de post-doctorants ». Parmi les thématiques prioritaires identifiées dans les grands thèmes de H2020 (qui seront également dans les

futurs AAP ANR), et qui pourraient fédérer l'activité de nombreux E-C de MHAPS et de SPOTS y compris, il y a :

« Santé, bien-être, promotion de l'activité pour la santé » :

H2020 "Personalising Health and Care" Calls

- PHC 1-2014 : Understanding health, ageing and disease: determinants, risk factors and pathways
- PHC 19-2014 : Advancing active and healthy ageing with ICT: Service robotics within assisted living environments
- PHC 22-2015: Promoting mental wellbeing in the ageing population
- PHC 26-2014 : Self-management of health and disease: citizen engagement and mHealth

NB: ces deux derniers thèmes pourraient inclure des dimensions sociales, présentes dans les recherches de SPOTS.

« Robotique et humanoïdes artificiels bio-inspirés, au service de la personne » :

H2020 "Information and Communication Technologies" Calls

- ICT 23-2014: Robotics
- ICT 24-2015: Robotics
- ICT 22-2014: Multimodal and Natural computer interaction

Intégration des collègues d'Orléans

Remarques du comité AERES : Le comité AERES s'inquiète de l'éventuel échec « *de l'intégration des enseignants-chercheurs de l'université d'Orléans en raison de l'éloignement géographique et des difficultés occasionnées pour la réalisation des travaux expérimentaux.* »

Réponses du CIAMS :

Les collègues d'Orléans participent à la gouvernance (représentation au Bureau de Direction, responsabilité d'Axe) de l'équipe MHAPS.

Une modification de la convention entre Tutelles est prévue afin de permettre aux doctorants encadrés par les collègues d'Orléans de s'inscrire dans une ED de l'Univ d'Orléans, afin de pouvoir bénéficier de contrats doctoraux.

Des actions de recherches impliquant plusieurs membres de MHAPS sur les thèmes de la promotion de l'exercice pour la santé, pourront concerner des collègues d'Orléans, de Paris-Sud, et le collègue de l'UEVE, sur des actions collaboratives communes, comme c'est déjà le cas dans le présent CQ 2010-2014, avec le projet financé par la WADA.

Les collègues d'Orléans disposent de locaux pour la recherche au sein du pôle STAPS de l'Université d'Orléans (50m², cf Convention Univ d'Orléans et Univ Paris Sud). D'autre part, une partie du travail expérimental est aussi réalisée au sein du Centre Hospitalier d'Orléans (CHRO) dans le cadre d'une convention entre l'Université d'Orléans et le CHRO. Ces travaux représentent des collaborations avec différents services du CHRO (service de médecine du sport et d'explorations fonctionnelles respiratoire, service d'endocrinologie, future plateforme « activité motrice » au sein du CHRO). Des surfaces supplémentaires à Paris-Sud pour le CIAMS (cf. plus bas *Problèmes de locaux*) permettraient par ailleurs d'accueillir dans de meilleures conditions les collègues d'Orléans (bureaux, etc.).

Restructurer les axes/thématiques de MHAPS

Remarques du comité AERES : Le comité a fait le constat que « *les enseignants-chercheurs publiants ne sont pas toujours « utilisés » de façon optimale et les rapprochements thématiques qui pourraient stimuler les synergies de collaboration au sein de l'unité, restent insuffisants* » et que « *seuls 3 sont en*

parfaite cohérence avec les ambitions affichées de l'unité et remplissent les critères d'excellence attendus pour ce qui concerne la production scientifique, l'activité contractuelle et la visibilité internationale ». En conséquence, il suggère de « supprimer l'axe 4 et de redistribuer une partie de ses activités dans l'axe 3 et dans la cellule « recherche-innovation-valorisation. Afin de favoriser les collaborations internes entre des chercheurs qui développent des thématiques voisines sans collaborer (par exemple sur les thèmes de l'attention, de la cognition, des marqueurs physiologiques du stress). »

Réponses du CIAMS : L'équipe MHAPS a décidé de suivre les recommandations du Comité quant au fait de supprimer l'axe 4 et redistribuer une partie de ses activités (cf. les % d'activité des E-C en Annexe) dans l'axe 3 et les deux autres axes, en fonction de leur approche disciplinaire initiale et questions scientifiques théoriques. Le titre de l'axe 3 a été modifié afin de refléter en partie cette réorganisation (cf. Annexe).

Toutefois, les collègues de l'axe 4 concernés par l'éventualité de basculer une partie de leur activité (notamment liée à la performance de haut niveau, et les fédérations sportives) dans la cellule « recherche-innovation-valorisation », n'ont pas souhaité le faire. Ils ont préféré basculer ce qui était de l'ordre de la recherche plus fondamentale et/ou théorique (modélisation intégrative de la performance sportive, ergonomie...) au sein de l'axe 3 (cf. Annexe : 3.3. *Connaissance des processus constitutifs de la performance sportive*) et ne proposer au sein de la cellule R&D que la partie appliquée de ces travaux. On citera à titre d'exemple le dépôt de licence pour logiciel de statistique dans l'analyse de jeu (Rugby, Badminton).

Restructurer les axes/thématiques de SPOTS

Remarques du comité AERES : Le comité a fait le constat que « *Pour l'équipe SPOTS, le bilan est globalement bon, mais cette appréciation repose principalement sur les activités déployées dans l'axe « Marketing du sport », qui répond le mieux, dans son domaine spécifique, aux critères de qualité pour la production scientifique, la visibilité internationale et l'activité contractuelle. En revanche, le bilan de l'axe « Politiques publiques et stratégies des organisations sportives » est moins étoffé et souffre de plusieurs faiblesses : i) les activités scientifiques restent très limitées à la communauté franco-française, tant pour ce qui concerne les publications que la participation à des manifestations, et ii) les activités comportent trop de thématiques en regard du nombre d'enseignants-chercheurs impliqués. Ceci donne au bilan un caractère disparate. De plus, les activités ne s'appuient pas suffisamment sur l'ensemble des moyens humains disponibles et des compétences qui apparaissent à travers les publications. »*

Il suggère de « *De resserrer les domaines d'investigation autour du thème de la description et de la compréhension des dynamiques locales. La réalisation de ce travail ne peut prétendre toutefois à une pleine efficacité que s'il s'appuie sur l'analyse des pratiques sportives (deux recrutements récents ont apporté des ressources importantes dans ce domaine).* Le comité incite donc l'équipe à envisager le développement de ce dernier thème, qui deviendrait commun aux deux équipes. En effet, l'analyse des pratiques (et, par extension, des comportements de consommation) paraît aussi indispensable à l'appréciation des politiques locales qu'à la compréhension des singularités du marketing sportif. »

Réponses du CIAMS : Suite à la visite de l'AERES et au rapport d'évaluation, l'équipe SPOTS a procédé à une réorganisation interne. Il a été décidé une disparation des deux axes du dernier quadriennal afin de former une équipe unique mieux à même de répondre aux nouveaux enjeux du prochain contrat. Cette architecture présente un certain nombre d'avantages :

- L'équipe sera plus forte car évaluée collectivement (agrégation globale des publications) ;
- Elle aura ainsi plus de visibilité, notamment au niveau international ;

- Cela donnera plus de cohérence à l'ensemble ;
- Elle maintient mieux sa pérennité à l'avenir (aucune menace en cas de départs des enseignants-chercheurs) ;
- Les points de faiblesse notés sur l'axe 1 seront amoindris ;
- Dans cet axe 1, et suite aux recommandations de l'AERES, les deux thématiques « les relations entre les politiques sportives nationales et le système sportif international » et les aspects « sciences de l'éducation », portés chacune par un seul E-C, disparaissent ;
- Il deviendra plus facile de candidater sur des contrats ANR ou des projets européens puisque le poids global de l'équipe SPOTS sera une force de frappe supérieure à la situation actuelle ;
- Les enseignants-chercheurs en difficulté dans la publication en Anglais seront épaulés par les autres en collaborant.

Il a été décidé d'organiser l'équipe SPOTS autour de trois questions scientifiques permettant d'avoir l'ensemble des collègues unifiés. Le détail figure dans l'ANNEXE ci-après.

Activités de R&D, Valorisation

Remarques du comité AERES : Le comité AERES a indiqué qu'il « *est indispensable d'affiner la structuration de la cellule « recherche-innovation-valorisation » et de mieux définir ses objectifs et ses moyens. Notamment, il faut définir collectivement le profil de l'ingénieur de recherche et/ou d'un chargé de projet pour piloter les activités de la cellule sur la base d'objectifs clairs* ». Cela est d'autant plus crucial que « *l'unité de recherche est à l'initiative du projet d'Institut des Sciences du Mouvement Demy-Vaucanson dont la création donnerait à son projet, en l'élargissant considérablement, une dimension réellement novatrice, à fort impact socio-économique.* »

Réponses du CIAMS : La cellule « recherche-innovation-valorisation » a pour objectif de valoriser les résultats de recherche fondamentale de l'UR CIAMS sous la forme de produits, dispositifs, procédés, applications relevant des projets prioritaires à fort impact socio-économique du DIVMS. Elle constituera également pour les étudiants, le moyen de concevoir, et de conduire des projets de recherche plus appliquée en lien avec les partenaires industriels et les résultats de recherche fondamentale de l'UR CIAMS. Les moyens alloués à la cellule R&D passeront par le recrutement d'un ingénieur de recherche et/ou d'un chargé de projet en charge du développement des dispositifs, depuis la phase de conception (faisabilité, prototypage), sa protection sous forme de brevet (lien avec le SAIC Paris Sud) jusqu'au transfert en production. Il participera au montage des dossiers de financements ANR (ex-Tecsan), européens, Bpifrance (www.bpifrance.fr/, ex-OSEO)...

La cellule constituera pour certains étudiants une passerelle vers l'incubateur d'entreprises innovantes de la future université Paris Saclay. Au niveau des formations, la cellule R&D pourrait favoriser l'établissement de liens avec le M2 Ingénierie de l'Innovation et Valorisation de la Recherche et Transferts de Compétences (IVRTC) de Paris Sud.

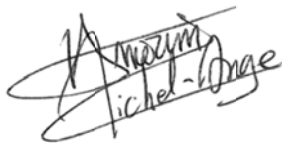
Effectivement, le profil de l'ingénieur de recherche et/ou d'un chargé de projet devra être défini en fonction des objectifs de développement de produits, dispositifs, procédés, applications à fort impact socio-économique, et en concertation avec les membres fondateurs de DVIMS.

Problèmes de locaux

Remarques du comité AERES : Le comité AERES constate que « *Les locaux sont notoirement insuffisants, tant pour les activités expérimentales que pour l'accueil des doctorants et enseignants-chercheurs. [...] Il serait souhaitable que des solutions soient trouvées dans le court terme afin de mettre en correspondance l'ambition de l'unité de recherche et les moyens pour atteindre ses objectifs.* »

Réponses du CIAMS : Des surfaces supplémentaires à Paris-Sud pour le CIAMS (cf. plus haut *Intégration des collègues de la tutelle d'Orléans*) sont non seulement nécessaires, pour accueillir dans de meilleures conditions les collègues d'Orléans (bureaux, etc.), mais également pour agrandir les surfaces expérimentales qui ne permettent pas d'avoir des volumes de capture de mouvement à la hauteur des ambitions du CQ 2015-2019.

Bien cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel-Ange Amorim'. The signature is stylized and somewhat cursive, with the first name 'Michel-Ange' written above the last name 'Amorim'.

Michel-Ange Amorim
Porteur de projet au CQ 2015-2019

ANNEXE

RESTRUCTURATION THEMATIQUE DES PROJETS DE L'EQUIPE

« Mouvement Humain, Adaptation, et Performance Sportive (MHAPS) »

Axe 1. « Coordinations sensori-motrices, équilibre, et mouvement (CSEM)»

(Resp.: I. Siegler & E. Yiou)

% de temps recherche par E-C consacré à l'Axe: Do (100%), Fourcade (100%), Teulier (100%), Isableu (70%), Yiou (100%), Berret (90%), Siegler (90%), Larue (100%), Thoumie (100%), Court (100%), Bégué (100%), Deroche (20%), Leconte (80%), Heugas-de-Panafieu (30%), Perrot (10%)

Thématiques prioritaires (projets collaboratifs impliquant plusieurs E-C):

1.1. Prévention des chutes de la personne âgée

(6 E-C : Yiou, Do, Fourcade, Perrot, Deroche, Heugas-de-Panafieu)

Question scientifique : “Les processus sensorimoteurs du contrôle de l'équilibre pendant la phase d'appui simple diffèrent-ils en situation écologique (milieu extérieur) de ce qu'ils sont en condition stabilisée (laboratoire), et si oui, comment ?”

1.2. Développer des robots bio-inspirés et bio-compatibles

(4 E-C : Isableu, Berret, Siegler, Teulier)

Question scientifique : Comment faire en sorte que les robots :

- Exploitent les forces passives de production du mouvement?
- Utilisent les lois de couplage information-mouvement utilisées par l'homme?

1.3. Détection précoce des déficiences neuromotrices et réadaptation sensorimotrice

(6 E-C : Berret, Teulier, Do, Thoumie, Bégué, Court)

Questions scientifiques :

- Comment se développent les primitives motrices durant la 1ère année de vie (cf. ANR Jeunes Chercheurs)?
- Comment s'organise la compensation multi-sensorielle consécutive aux déficits proprioceptifs liés aux neuropathies et aux atteintes ostéo-articulaires ?

Axe 2. « Perception, cognition, cerveau, et comportement (P3C) »

(Resp.: T. Deroche & MA. Amorim)

% de temps recherche par E-C consacré à l'Axe: Le Scanff (90%), Laffaye (20%), Uhlrich (20%), Filaire (40%), FC (10%), Deroche (80%), Maquestiaux (40%), Amorim (100%), Perrot (60%), Michel (80%), Isableu (20%), Castanier (100%), Leconte (20%)

Thématiques prioritaires (projets collaboratifs impliquant plusieurs E-C):

2.1. Santé et bien-être : stress et adaptation émotionnelle

(10 E-C : Maquestiaux, Laffaye, Castanier, Filaire, Le Scanff, Amorim, Deroche, Isableu, Perrot, Michel)

Questions scientifiques :

- Quels sont les déterminants de l'adaptation émotionnelle à des situations stressantes (contexte de performance, conditions extrêmes) d'un point de vue multidisciplinaire (ANR Compare, Projet Robotouch) ?

- Quels sont les effets du stress sur la prise de décision dans différents publics (personnes âgées, sportifs, pompiers) ?
- Quelles méthodes de prévention du stress en fonction de profils spécifiques (profils de personnalité, personnes âgées) et de situations différentes ?

Technologie émergente : logiciel d'évaluation et de prévention du stress (thèse CIFRE IBM)

2.2. Formation d'impressions sur autrui, et interaction homme-machine

(7 E-C : Le Scanff, Amorim, Deroche, Isableu, Castanier, Michel, Perrot)

Questions scientifiques :

- Comment combinons- nous les informations prélevées sur les mouvements d'autrui pour nous former une impression sur ses émotions et intentions ?
- Dans quelles mesures les impressions formées sur autrui déterminent-elles nos comportements (e.g., engagement dans des programmes d'entraînement, action conjointe)?
- Quels sont les déterminants de la variabilité interindividuelle dans la formation d'impressions (e.g., personnalité, style de vie, pathologie)?

Axe 3. « Activité physique : performance sportive, réadaptation, santé (APPREs) »

(Resp : F. Cottin, F. Laffaye, & F. Prieur)

% de temps recherche par E-C consacré à l'Axe: Laffaye (80%) Uhlrich (80%), Filaire (60%), Prieur (100%), Cottin (90%), Maquestiaux (60%), Le Scanff (10%), Berret (10%), Siegler (10%), Heugas-de-Panafieu (70%) Collomp (100%), Rieth (100%), Rebot (100%), Perrot (30%), Michel (20%), Isableu (10%)

Thématiques prioritaires (projets collaboratifs impliquant plusieurs E-C):

3.1. Pratique physique pour la santé

(9 E-C : Collomp, Cottin, Gagey, Maquestiaux, Perrot, Prieur, Rebot, Rieth, Uhlrich & 1 chercheur associé : Lévêque)

Question scientifique : Quelles sont les réponses métaboliques, cardiorespiratoires et cognitives à l'exercice aigu et/ou à l'exercice chronique chez des populations fragilisées (en raison de leur âge ou de pathologies) ?

3.2. Nutrition et pratique physique pour la santé

(6 E-C : Collomp, Cottin, Filaire, Le Scanff, Rieth, Rebot)

Question scientifique : quel est l'impact du comportement alimentaire et de l'activité physique chez des sujets sportifs ou atteints de pathologie ?

3.3. Connaissance des processus constitutifs de la performance sportive

(9 E-C : Collomp, Cottin, Filaire, Heugas-de-Panafieu, Laffaye, Maquestiaux, Michel, Prieur, Uhlrich & 3 chercheurs associés : Lévêque, Debanne, Triolet)

Question scientifique : selon une approche intégrative, quels sont les facteurs de la performance de sportifs soumis à différentes contraintes (apnée durant l'exercice, conditions extrêmes...) ou dans des contextes écologiques (escalade, rugby, handball...) ?

3.4. Ecologie, pratique physique pour la santé (projet ANR soumis, réalisation sous réserve de financement ANR)

(7 E-C : Collomp, Cottin, Siegler, Heugas-de-Panafieu, Prieur, Rebot, Rieth)

Question scientifique : quels sont les indicateurs physiologiques à prendre en compte pour la conception d'un cycle à hybridation série avec gestion intelligente de l'énergie humaine ? Un tel cycle permettra-t-il un contrôle sécurisé des déplacements par son utilisateur ?

RESTRUCTURATION THEMATIQUE DES PROJETS DE L'EQUIPE

« Sports, Politique et Transformations Sociales (SPOTS) »

(Resp : M. Desbordes)

Thématiques prioritaires (projets collaboratifs impliquant plusieurs E-C):

1. Politiques locales, dynamique des territoires, et distribution sociale des pratiques

% de temps recherche par E-C consacré à la thématique: Charrier (100%), Evrard (100%), Hautbois (20%)

Enjeu scientifique / sociétal : Il s'agit d'appréhender les processus qui permettent au sport de devenir un véritable outil de développement économique et social, mobilisable à tous les niveaux d'échelle. Comprendre les politiques publiques sportives suppose de croiser les analyses relatives aux pratiques, à la distribution sociale des pratiques, aux stratégies des acteurs institutionnels et aux espaces (par appropriation ou par destination).

Questions scientifiques :

- Comment et par quels processus les acteurs institutionnels (publics et para-publics) adaptent-ils leurs politiques sportives locales au regard de la transformation des pratiques ?
- Comment s'articulent les politiques publiques et les stratégies des organisations sportives aux différents niveaux d'échelle ?
- Comment et dans quelle mesure « le sport » peut-il être un outil de dynamisation économique et sociale des territoires locaux ?

2. Marketing des organisations privées et sociologie privées et sociologie des consommations

% de temps recherche par E-C consacré à la thématique: Desbordes (70 %), Chanavat (100%), Bohuon (60 %)

Enjeu scientifique / sociétal : le développement des événements sportifs internationaux et leur marchandisation

Questions scientifiques :

- Comment les organisations privées optimisent-elles les stratégies de sponsoring (en se protégeant notamment des effets d'ambush) ?
- Comment les enceintes sportives sont-elles construites et managées (stades, arenas) dans un souci de rentabilisation par client ?
- Comment les marques de sport (clubs, événements, équipementiers) deviennent-elles globales ?

...Tout ceci dans un contexte naturellement international.

Toutes ces questions scientifiques pourront être abordées à l'aune d'une dimension « genrée », ce qui constituerait un champ de recherche heuristique jamais investigué.

Ces travaux réconcilieront ainsi les notions de segmentation chères aux marketeurs et de catégorisation propres à la sociologie dans une approche pluridisciplinaire et innovante. Cela permettra d'intégrer pleinement Anaïs Bohuon de manière transversale dans cette question scientifique du marketing des organisations privées.

3. Stratégie des organisations non marchandes et pratiques sportives

% de temps recherche par E-C consacré à la thématique : Hautbois (80%), Bohuon (40%), Desbordes (30%)

Enjeu scientifique / sociétal : La place, le rôle et le développement stratégique des pratiques sportives dans le système sportif français

Questions scientifiques:

- Comment les fédérations sportives conçoivent-elles, dans un contexte concurrentiel accru, une stratégie visant à développer le sport qui se pratique (pratique licenciée) et le sport qui se regarde (spectacle sportif et téléspectacle sportif) ?
- Comment les fédérations sportives accomplissent-elles leur mission de service public en assurant le développement homogène de leurs pratiques que ce soit sur le plan territorial, du genre, de l'âge ?

La notion de genre sera introduite afin de mieux comprendre les évolutions des pratiques sportives et celles des stratégies des fédérations, dans une logique d'évaluation et d'optimisation.



Orléans, le 18 décembre 2013

Christine ROUSSELLE
Vice-Présidente Politique Recherche
5 Rue du Carbone
45072 Orléans cedex 2

A

Monsieur le Président du comité de visite,
Madame et Messieurs les Experts,
Madame la Déléguée scientifique représentant
l'AERES,

**Objet : avis de l'université d'Orléans, tutelle secondaire
du laboratoire CIAMS
En réponse AU RAPPORT AERES**

Monsieur le Président du comité de visite,
Madame et Messieurs les Experts,
Madame la Déléguée scientifique représentant l'AERES,

En tant que Vice-Présidente de l'Université d'Orléans j'ai en charge la recherche et le partenariat. Je suis donc l'intégration des enseignants-chercheurs de STAPS d'Orléans vers le laboratoire CIAMS, intégration qui s'est faite petit à petit depuis janvier 2012, une année avant mon élection.

Le souci envisageable signalé par le comité AERES, relatant un échec éventuel de l'intégration de nos chercheurs reste évidemment un risque, que nous avons choisi de prendre à l'université plutôt que de redémarrer une structure de recherche fragile au sein de notre université même.

Il semble à la lecture du bilan du laboratoire et en discutant avec nos chercheurs qu'ils se sont reconnus en intégrant CIAMS dans une vraie dynamique de laboratoire. De plus, nous pouvons noter la complémentarité entre leurs activités de recherche et ceux de CIAMS.

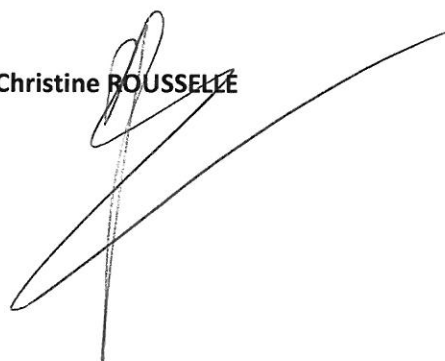
Les collègues possèdent une salle de recherche au sein de la faculté STAPS et ont accès au moyen du CHR d'Orléans par différentes conventions liées à des actions spécifiques. Dans le cadre de la stratégie de la recherche nous sommes d'ailleurs en train de renforcer les liens entre l'Université et le CHRO autant dans le domaine de la formation que de la recherche.

Nous allons revoir la convention qui a été signée en 2012 entre les deux établissements afin que les enseignants-chercheurs de l'université d'Orléans appartenant à CIAMS soient réellement considérés comme faisant partie d'un laboratoire dont l'université est co-tutelle, cela leur permettra aussi d'être membres de l'école doctorale Santé, Sciences Biologiques et Chimie du Vivant.

Il est à souligner que la dotation financière allouée à nos collègues de CIAMS est du même ordre (rapporté aux nombres) que celui d'un autre laboratoire purement orléanais dans ce domaine.

Nous tenons par cette lettre à affirmer que les recherches menées par les enseignants-chercheurs d'Orléans dans CIAMS sont en adéquation avec la stratégie de la recherche menée à Orléans et nous veillerons à ce que les conditions pour réaliser de bonnes recherches soient garanties.

Christine ROUSSELLE

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.